

Dupuis, Jacques, *l'Inde et ses populations*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1982, 288 p.

Jean-Pierre Thouez

Volume 16, numéro 1, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701822ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701822ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thouez, J.-P. (1985). Compte rendu de [Dupuis, Jacques, *l'Inde et ses populations*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1982, 288 p.] *Études internationales*, 16(1), 191–193. <https://doi.org/10.7202/701822ar>

sion la plus importante concerne les problèmes ethnographiques. La migration des ressortissants des Îles du Pacifique, la croissance des communautés indigènes du Pacifique en Nouvelle-Zélande, et les problèmes culturels méritaient une élaboration plus détaillée. C'est justement cet aspect là qu'illustre le romancier des Îles Pacifique Albert Wendt, lui qui joue un rôle important dans la vie culturelle néo-zélandaise, bien qu'il soit originaire des Samoa Occidentales et réside aux Fidji.

Alors que la partie centrale du livre est ferme, la première partie du livre qui est soit-disant une introduction à la Nouvelle-Zélande, est décevante. Ce problème surgit car dans trois des essais qui ont pour sujets la structure sociale, l'économie et l'énergie, les écrivains ne se sont pas adressés à un public spécifique. En principe, ce livre s'adresse à un public international, mais aucun de ces essais ne nous fournit l'introduction qu'exigerait le lecteur non-spécialisé. En effet, la plus grande partie de ce qu'ils écrivent est extrêmement particulier même dans un contexte local. L'essai sur 'Le Gouvernement et la Politique en Nouvelle-Zélande' de R. Alley et sur 'La Politique extérieure' de J. Henderson sont bien meilleurs.

La troisième partie du livre concerne l'ensemble du Pacifique. C'est ici que personnellement je ne trouve pas le concept satisfaisant. Les essais suivants: 'L'Économie de la Nouvelle-Zélande et l'Ensemble du Pacifique' de G. Thompson, 'La Sécurité dans Le Pacifique' de S. Levine, et 'Le Régime International dans le Pacifique' de K. Janchi sont tous trois valables, mais n'offrent pas de réponse au lecteur qui continue de se demander si la notion de Pacifique est capable d'offrir à la Nouvelle-Zélande, ou aux autres pays du Pacifique, une unité susceptible de leur permettre de s'évaluer par rapport au reste du monde. En particulier le Professeur Janchi discute l'initiative japonaise qui consiste à développer une Communauté Pacifique, proposition soutenue par plusieurs groupes des pays de l'ASEAN, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Mais des protestations officielles de support n'ont pas l'efficacité que pourrait amener la mise au point d'une organisa-

tion viable comme cela a été fait par la Communauté Européenne ou le Forum du Pacifique Sud. Tracer des lignes sur des cartes ne crée pas une communauté, surtout si ces lignes ne déterminent qu'une voie de passage.

Ce qui ne veut pas dire que la voie de passage ne tend pas à rapprocher les pays de plus en plus. Les destinées des pays du Pacifique sont économiquement et politiquement mêlées. Mais telles sont la taille et la vigueur de cette région qu'un concept communautaire ne pourrait pas contenir son évolution, mais qu'il pourrait en fait la retarder. Il n'en reste pas moins que ce livre démontre que le plus 'Pacifique' de tous les États, à l'exception des micro-États, éprouve des difficultés à formuler une perception globale du Pacifique alors qu'il est en mesure d'en formuler une pour le Pacifique-Sud. Ceci peut constituer un avertissement aux plus grands États qui ont d'autres intérêts dans cette région.

Brian EASTON

NZIER – Wellington, Nouvelle-Zélande

DUPUIS, Jacques, *L'Inde et ses populations*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1982, 288 p.

Lors de l'indépendance de l'Inde en 1947, la carte politique était fort complexe. Réalisée en plusieurs étapes, elle a été achevée en 1956, par la constitution des « États sur une base linguistique ». Chacun des 15 grands États ainsi créés correspondait en gros à l'extension d'une des principales langues du pays. Très tôt cependant, les Sikhs du Punjab ont réclamé un État séparé et obtenu la scission entre un nouveau Punjab et le Haryana, créé dans les régions à majorité non Sikh de l'ancien Punjab. Cette simplification fut aussi remise en cause à la fin des années 1970 par les populations des bordures montagneuses, surtout dans le Nord-Est du pays – Himalaya oriental et chaînes prébirmanes. Ces populations montagnardes, très différentes du point de vue culturel des hindouistes et des musulmans des plaines, ont obtenu malgré la réti-

cence de New Delhi la création de cinq États nouveaux de faibles dimensions, dont quatre aux dépens de l'Assam (Nagoland, Manipur, Tripura et Meghalya) et un par la transformation en État (Arunachal Pradesh) d'un territoire de l'Union. Le degré d'autonomie est très différent selon les dimensions des États. Des différences culturelles, cristallisées autour des problèmes linguistiques s'affirment entre les États et les groupes d'États. Les habitants des quatre États du Sud (Kerala, Tamil Nadu, Andhra Pradesh et Karnataka) parlent des langues appartenant au groupe « dravidien » très différentes de celles du Nord et notamment du hindi. Ils s'opposent donc à l'adoption de ce dernier comme langue officielle, à la place de l'anglais, dont l'abandon est ainsi constamment retardé. Ces commentaires tirés de « L'État du Monde 1983 » soulignent la complexité de la géopolitique régionale et culturelle de ce pays.

L'ouvrage de J. Dupuis auteur de nombreuses études sur l'histoire et la géographie régionale de ce pays est donc fort utile pour comprendre la situation actuelle. Plus qu'une étude sur les populations il s'agit d'une très bonne introduction à la réalité sociale, politique et religieuse de l'Inde d'aujourd'hui. Une approche à la civilisation indienne à travers le foisonnement de sa mythologie, des systèmes philosophiques et la complexité de son organisation sociale. L'auteur qui a enseigné la géographie à Paris-Nanterre avant de prendre sa retraite a passé de nombreuses années dans ce pays en particulier à Pondichery comme professeur au Collège Français.

L'ouvrage est divisé en cinq parties: le milieu naturel; l'héritage historique; les traits spécifiques de l'Indianité; les aspects régionaux de la société et l'Inde dans le monde actuel. La première partie est un rappel de la géographie physique de l'Inde et l'auteur note avec raison que l'histoire de la civilisation indienne est fondamentalement celle de l'irrigation. Sans irrigation, la maîtrise de l'espace tropical indien n'aurait pas été possible et une haute civilisation eût été difficile à réaliser. L'histoire de cette technologie depuis les puits aux moto-pompes mériterait certainement à elle seule un ouvrage. L'héritage historique

fournit un bref rappel sur les origines du peuple indien, l'Inde classique (langues, classes sociales, religion), le rôle de l'Islam (dont la confrontation religieuse et la tentative de rapprochement – le sikhisme–), l'intervention de l'Occident et la naissance du nationalisme indien.

Le troisième chapitre traite des différents aspects de la société indienne: l'héritage matrilineaire et sa géographie, l'émergence de la conscience patriarcale au V^{ème} au VI^{ème} millénaire (négligée par C. Levi Strauss en 1949), le système des castes, la religion hindoue, la condition de la femme, la vie quotidienne et les formes d'expression culturelle. Le chapitre IV décrit les aspects régionaux dont l'opposition entre l'Inde du Nord et l'Inde du Sud. On peut d'ailleurs compléter cette lecture par l'excellent chapitre de D.E. Sopher dans le livre qu'il a édité (*An exploration of India*, Cornell University). Puis J. Dupuis passe en revue les minorités religieuses et le monde des tribus.

Le dernier chapitre qui traite du monde actuel porte sur la société postfigurative dans un monde en mouvement (le terme postfiguratif signifie ici selon l'utilisation qu'en donne M. Mead, une société dont les enfants reçoivent intégralement la tradition ancestrale, tradition qui est ainsi projetée dans l'avenir). Finalement, les revers du développement économique et les difficultés de la démocratie de type indien sont analysés.

Ce très bel ouvrage de J. Dupuis est accompagné d'annexes (carte de la population, schéma traçant la filiation des langues indo-iraniennes, données statistiques, liste des États de la fédération indienne et population des principales villes en 1981, carte politique et chronologies des sociétés hindoues du Nord et du Sud, distribution de la population tribale, calendrier indien, instruments actuels de la musique indienne, cartes de la répartition des musulmans et celle des Brahmanes, partis politiques indiens...), d'une chronologie pour les principales périodes, d'un glossaire linguistique, d'une lithologie fort complète, d'un in-

dex, et de photographies. Il s'agit d'un ouvrage qui fera autorité.

Jean-Pierre THOUZEZ

*Département de géographie
Université de Montréal*

HOOKE, A.W. (Ed.), *The Fund and China in the International Monetary System*. Washington, (D.C.) International Monetary Fund, 1983, 197 p.

L'ouvrage contient les actes d'un colloque organisé conjointement par la Banque populaire de Chine et le Fonds Monétaire International, les 20-28 octobre 1982. L'objectif du colloque était de promouvoir une meilleure compréhension entre le Fonds et le système monétaire et financier chinois. La Chine a en effet repris sa place au Fonds en 1980, et est aujourd'hui la septième puissance économique parmi les membres du Fonds en termes de produit intérieur brut. La seule expérience que possède le FMI d'économies centralement planifiées est celle de l'Europe de l'Est. La Chine pose des problèmes différents et spécifiques, liés à sa dimension, à son état de sous-développement, à l'ampleur de son programme de modernisation.

On peut distinguer les communications présentées en deux groupes. Le premier comprend les contributions d'experts du Fonds, qui analysent l'évolution de l'institution et de son rôle depuis les accords de Bretton Woods. Le second se compose des contributions des spécialistes chinois sur leur vision de l'Ouest et sur l'économie chinoise.

Aucune des contributions ne traite des rapports entre le Fonds et la Chine. On peut rappeler que la Chine est entrée au Fonds en avril 1980, « relevant » la pancarte de Taiwan, de la même manière qu'elle s'était substituée à Taiwan dans d'autres organisations internationales.

Les représentants du Fonds (Azizali Mohamed, directeur du Département des relations extérieures; W. Wood, directeur du Département de la recherche; A.W. Hooke, « edi-

tor » du Département des relations extérieures; M. Guittian, conseiller au Département des échanges et du commerce; P. Narvekar, directeur-adjoint du Département d'Asie; R. Familton, trésorier-adjoint; L. Van Houtven, secrétaire) ont discuté essentiellement deux questions, si l'on met à part les exposés à caractère informatif sur le fonctionnement du Fonds.

La première est le rôle du Fonds dans les politiques économiques d'ajustement et stabilisation appliquées à la suite de déséquilibres graves de la balance des paiements. La Chine n'est pas concernée puisque c'est un crédeur net, mais du point de vue du Fonds c'est une préoccupation essentielle, surtout compte tenu de l'énorme dette accumulée du Tiers Monde et du processus de rééchelonnement en cours. « Le fait qu'aucun pays développé n'ait tiré sur le Fonds depuis 1978 autorise à se demander si le Fonds ne se transforme pas en une Agence de financement du développement » (A. Mohammed, p. 15); sans doute est-ce là une perspective beaucoup plus réaliste que celle qui voit dans le Fonds une amorce de « Banque centrale mondiale » (p. 54), et les experts du Fonds ont souligné que l'évolution de l'institution vers la fonction de banque était peu vraisemblable.

Les experts du Fonds ont longuement évoqué, dans plusieurs interventions, les caractéristiques des politiques que le Fonds recommande, en échange de l'octroi de ses « facilités » ou droits de tirage. L'accès des membres du Fonds aux ressources de celui-ci a été considérablement élargi depuis la crise; la liste de ces facilités est détaillée et expliquée (p. 145). Les programmes d'ajustement, contrairement à une vue répandue, ne sont pas exclusivement des propositions de pays « riches » pour des pays « pauvres » (L. van Houtven explique, p. 37, le rôle croissant, dans le processus de décision, du groupe des « 24 », émanation des « 77 », à partir de 1971). Mais les pays en développement représentent 40% des voix, et comme la minorité de blocage est de 50%, ces pays ne pourraient, même unis, contrecarrer le poids des pays développés (p. 52).